

## ASSEMBLÉE NATIONALE

17 février 2025

---

### CRÉATION DU CADRE D'EMPLOI DES PERSONNELS DE SANTÉ DES SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS - (N° 841)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS48

présenté par  
M. Grelier, rapporteur

-----

## ARTICLE 4

Supprimer cet article.

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Suppression d'une mention satisfaite par l'article L. 1424-4-1 du code général des collectivités territoriales.